



# Programme de formation : Référént Harcèlement

La formation a pour objectif de permettre aux participants d'assumer efficacement la fonction de référent harcèlement, en maîtrisant le cadre légal, les mécanismes du harcèlement et des agissements sexistes, ainsi que les outils de prévention, de recueil et de traitement des signalements. Elle vise également à développer une posture professionnelle adaptée, fondée sur la neutralité, l'écoute et la confidentialité, afin de contribuer à un environnement de travail sûr et respectueux.

## Public concerné

- Référent harcèlement désigné par l'employeur
- Membres du CSE (référent harcèlement sexuel et agissements sexistes)
- Managers, RH, responsables prévention, encadrants
- Toute personne impliquée dans la prévention des risques psychosociaux

## Prérequis

- Aucun prérequis juridique
- Connaissance générale du fonctionnement interne de l'organisation
- Sensibilité aux enjeux humains, sociaux et organisationnels

## Objectif global

Permettre au participant d'assumer pleinement le rôle de **référént harcèlement**, en maîtrisant :

- Le cadre légal et les responsabilités associées,
- Les mécanismes du harcèlement et des agissements sexistes,
- Les outils de prévention, d'alerte et de traitement des situations,
- La posture professionnelle adaptée (neutralité, écoute, confidentialité),
- La coordination avec les acteurs internes et externes.



# Programme de formation : Référént Harcèlement

## Durée

- **1 jour (7h)** – format essentiel  
ou
- **2 jours (14h)** – format renforcé avec mises en situation et protocoles internes

## Programme détaillé par modules

### MODULE 1 – Cadre légal et responsabilités (2h)

- Définitions juridiques : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes
- Obligations de l'employeur : prévention, information, protection
- Rôle du référent harcèlement (employeur / CSE)
- Articulation avec les autres acteurs : RH, direction, médecine du travail, inspection du travail
- Risques juridiques pour l'entreprise et les dirigeants
- Notions clés : discrimination, violence au travail, RPS, DUERP

### MODULE 2 – Comprendre les mécanismes du harcèlement (1h30)

- Processus d'installation d'une situation de harcèlement
- Facteurs organisationnels et relationnels
- Signaux faibles et indicateurs de risque
- Impacts sur les victimes, les équipes et l'organisation
- Stéréotypes, biais cognitifs, représentations sociales

### MODULE 3 – Posture et éthique du référent (1h)

- Neutralité, confidentialité, impartialité
- Écoute active, reformulation, non-jugement
- Limites du rôle : ce que le référent peut / ne peut pas faire
- Gestion des émotions, distance professionnelle



# Programme de formation : Référént Harcèlement

- Prévention des conflits d'intérêts

## MODULE 4 – Recueil de la parole et traitement des alertes (1h)

- Accueil d'un signalement : cadre, sécurisation, traçabilité
- Conduite d'entretien : techniques, questions ouvertes, erreurs à éviter
- Analyse d'une situation : faits, indices, contexte
- Rédaction d'un compte rendu objectif
- Orientation vers les bons interlocuteurs
- Gestion des situations sensibles : déni, manipulation, conflits internes

## MODULE 5 – Prévention et actions internes (1h30)

- Construire un plan de prévention harcèlement / agissements sexistes
- Sensibilisation des équipes : supports, messages, ateliers
- Intégration dans le DUERP et la politique RPS
- Procédures internes : signalement, traitement, suivi
- Communication interne : messages institutionnels, affichages obligatoires
- Suivi des actions et indicateurs

## MODULE 6 – Études de cas et mises en situation (selon durée)

- Analyse de situations réelles ou scénarisées
- Jeux de rôle : entretien de recueil, reformulation, gestion d'un conflit
- Construction d'un protocole interne adapté à l'organisation
- Débriefing collectif et bonnes pratiques

---

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques structurés
- Études de cas réels
- Mises en situation et jeux de rôle



# Programme de formation : Référént Harcèlement

- Analyse de pratiques
  - Supports institutionnels (INRS, Défenseur des droits, Ministère du Travail)
- 

## Modalités d'évaluation

- Quiz de validation des acquis
  - Évaluation des mises en situation
  - Questionnaire individuel évaluation de fin de formation
  - Attestation de compétences délivrée en fin de session
- 

## Livrables remis aux participants

- Guide du référent harcèlement
- Modèles de procédures internes
- Grille d'entretien et trame de recueil de signalement
- Fiches pratiques (signaux faibles, obligations légales, acteurs internes)
- Ressources institutionnelles actualisées